



DÉSINFECTANT DE PETITS MATÉRIELS ET BARRIQUES SANS RINÇAGE - UTILISABLE EN MILIEU ALIMENTAIRE

HOMOLOGATION N° BTR0267 DÉLIVRÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

- ⊙ Traitement bactéricide 100 % POA/POV.
- ⊙ Sans rinçage ultérieur des surfaces. Facile à utiliser : pulvériser et laisser agir, c'est tout.
- ⊙ Solution d'imprégnation :
- ⊙ Bactéricidie : EN 1040: 30 s, EN 1276 propreté et saleté: 30 s, EN 13697, propreté et saleté : 5 min, Actif sur *Listeria* et *Salmonelle*: 30 s, EN 13727, saleté, 30 s.
- ⊙ Mycobactéricidie / Tuberculocidie :
 - EN 14348, propreté et saleté, 30 s.
- ⊙ Fongicidie :
 - EN 1275, 30 s *Candida albicans*, 1 min *Aspergillus niger*.
 - EN 1650, propreté et saleté, 30 s *Candida albicans*, 1 min *Aspergillus niger*.
 - EN 13697, propreté et saleté, 5 min.
 - EN 13624, saleté, 30 s *Candida albicans*, 1 min *Aspergillus niger*.
 - Testé sur les levures *Brettanomyces* en 5 mn sur différents supports par le laboratoire SARCO.
- ⊙ Virucidie :
 - EN 14476 + A1, saleté, 1 min sur *Norovirus*.
 - EN 14476 + A1, saleté, 1 min sur *Adénovirus*.
 - EN 14476 + A1, saleté, 30 s sur : *Rotavirus*, *Herpès*, *PRV (modèle hépatite B)*, *BVDV (modèle hépatite C)*.
- ⊙ Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.
- ⊙ Solution d'imprégnation sur les barriques ou foudres en bois.
- ⊙ Disponible en vrac ou sous forme de lingettes (CLEAN'EMS AGRO NEW).

UTILISATEURS

Industries viti-vinicoles, chaînes de mise en bouteilles, ...

APPLICATION

Pulvériser uniformément à 40 cm environ sur la surface à désinfecter.
Temps minimum de contact : 5 minutes.

Laisser sécher, ne pas essuyer.

Utilisation sur petits matériels : sécateurs de taille et de vendanges, ...
Désinfection des cuves bois, barriques, vannes à boules, robinets de dégustation, mors de boucheuse, becs de tireuse, bondes, etc...

CARACTÉRISTIQUES

Substance active de la solution :

Ethanol CAS n° 64-17-5 (66,01% m/m), TP2 et TP4.

Aspect : liquide incolore.

Odeur : alcool.

pH : 5 - 7 environ.

CONDITIONS D'EMPLOI

Stocker dans un endroit tempéré. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Solution homologuée par le Ministère de l'Ecologie sous le n° BTR0267 (SR 70 de la STE PRODENE KLINT).

D2565-0915-1385



EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, lunettes.

